



**À retourner avant le vendredi 28 janvier 2022**

**Aucune demande parvenue hors délai ne sera acceptée**

Rectorat de PARIS

Division des enseignants du privé

Bureau DEP 3 – gestion individuelle des enseignants du second degré du privé

12 boulevard d'Indochine - CS 40 049 - 75933 Paris Cedex 19

## Demande de cessation d'activité

NOM d'usage : .....

NOM patronymique (*nom de naissance*) : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

N° Sécurité Sociale (avec clé) : .....

Adresse actuelle : .....

.....

Grade : .....

Établissement d'exercice : .....

Discipline enseignée : .....

**Date prévue pour la cessation d'activité** : .....

*Il convient de préciser la date de départ souhaitée : date anniversaire ou fin d'année scolaire (pour le versement du salaire, voir la circulaire).*

**MOTIF DE LA DEMANDE** (*lire attentivement la circulaire avant de cocher votre réponse*)

- Âge légal requis pour faire valoir ses droits à la retraite (*en cas de départ au 1<sup>er</sup> octobre, fournir le relevé de carrière de la CNAV*).
- Âge légal requis pour faire valoir ses droits au RETREP.
- Âge limite d'activité (*cessation de fonctions à la fin du mois où l'âge limite est atteint*).
- Fin de la période de maintien en fonction accordée par le rectorat au-delà de l'âge limite.
- RETREP pour invalidité après CLM ou CLD avant l'âge légal.

**OBSERVATIONS ÉVENTUELLES** :

.....

.....

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Signature de l'intéressé(e)*

**Visa du chef d'établissement principal**

\_\_\_\_\_  
*Signature du chef d'établissement principal*

\_\_\_\_\_  
*Cachet de l'établissement*

*Les personnels qui souhaitent obtenir un certificat de cessation de paiement devront impérativement joindre à cette demande, le courrier de la caisse de retraite qui leur réclame ce document. - Joindre impérativement la demande sur courrier séparé pour bénéficier du Régime additionnel et l'état des services effectués.*

*La demande de cessation d'activité ne dispense pas des démarches à effectuer auprès de la CNAV ou du RETREP pour l'étude des droits et la liquidation de la retraite.*